

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Ador, par M. Charles LYON-CAEN, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques. — Paris, Firmin-Didot, 1929. In-4° (230 × 283), 36 p.¹

Dans sa séance publique annuelle du 7 décembre 1929, l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, a entendu la lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. Gustave Ador*, par son Secrétaire perpétuel, M. Charles Lyon-Caen. Gustave Ador avait compté, successivement, de 1919 à 1921, parmi les correspondants de cette compagnie, et, de 1921 à 1928, parmi ses associés étrangers. Et ses amis, comme sa famille, savent quel prix il attachait à cette haute distinction, et combien, pendant ses séjours à Paris, il était heureux de prendre part aux séances des « Sciences morales », tandis qu'éloigné d'elles, il suivait attentivement leurs travaux.

Conformément aux traditions et aux méthodes de l'Académie, la Notice de M. Lyon-Caen associe étroitement le cœur à l'esprit, dans son évocation de la vie de Gustave Ador. Il peint le caractère et décrit l'œuvre, avec une sollicitude d'historien et une sympathie d'homme, qui veulent ne négliger aucun trait essentiel, aucun fait typique, aucun acte significatif. Il ne faut point qu'on se doute des procédés critiques d'une enquête qui ne se satisfait que par l'examen des documents originaux et la connaissance exacte des sources. L'allure aisée et égale du récit nous conduit ainsi, par une ferme progression, des débuts de l'activité politique d'Ador, dans la petite république genevoise, puis dans la Confédération suisse, jusqu'à cette période de hautes responsabilités et de puissante charité, ces années de la grande guerre, où

¹ Cette notice a été reproduite intégralement dans le *Bulletin de la Société française de secours aux blessés militaires*, n° 60, janvier 1930, p. 53 à 66.

BIBLIOGRAPHIE

Immunisation des appareils sanitaires aériens.

Il est, presque à la fois, le plus haut magistrat de son pays et le chef, universellement respecté, de la Croix-Rouge internationale.

Cette magnifique carrière, à qui demeure égale, jusqu'à son achèvement, la personnalité de Gustave Ador, les lecteurs de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* la connaissent. Ils n'ont point oublié le tableau qu'en a fait, avec une sûre maîtrise, M. Paul Des Gouttes. Aussi n'essayons-nous pas de résumer celui que le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques vient d'en retracer. Mais nous sommes pressés de le remercier de s'être si généreusement attaché à ces parties de l'œuvre d'Ador qui rentrent dans l'histoire de la Croix-Rouge au XIX^e et au XX^e siècles, et particulièrement à la vaste entreprise de « l'Agence internationale des prisonniers », à Genève, de 1914 à 1919.

Souci du vrai, sérénité, émotion profonde, vues larges, tels sont les caractères de cette Notice, qui fait honneur, à la fois, à celui qui en est l'objet, à la compagnie à qui elle était destinée, et à celui qui l'a écrite.

B. B.

La Convention de Genève de 1929 et l'immunisation des appareils sanitaires aériens. Projet d'une convention additionnelle pour l'adaptation à la guerre aérienne des principes de la Convention de Genève par Ch. L. JULLIOT, docteur en droit, membre du Comité directeur du Comité juridique international de l'aviation et de la Commission juridique de l'Aéro-Club de France. Préface de M. Paul DES GOUTTES, docteur en droit, avocat à Genève, membre du Comité international de la Croix-Rouge. — Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1929. In-8 (165 × 245), 53 p.

Comme M. le médecin général inspecteur Marotte le proclamait à la séance d'ouverture de la Conférence